

Le 11 novembre 2020

Objet : Vingt-cinquième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous vous écrivons pour vous informer qu'hier, Santé publique Sudbury et districts nous a avisés qu'un fournisseur de services contractuels a obtenu des résultats positifs à un test de COVID-19. Santé publique a évalué la situation et a déclaré une éclosion de COVID-19 uniquement dans l'aire résidentielle Lilac/Mallard.

Le fournisseur de services contractuels qui a obtenu des résultats positifs en a été informé et s'isole à la maison. Il ne reviendra pas au Manoir des pionniers jusqu'au terme de sa période d'isolement de 14 jours et uniquement après avoir obtenu des résultats négatifs à un nouveau test. Pour l'instant, aucun résident de l'aire résidentielle Lilac/Mallard ne présente des symptômes respiratoires et aucun employé du Manoir des pionniers n'a été identifié parmi les contacts. Tous les résidents de l'aire résidentielle Lilac/Mallard doivent subir un test de COVID-19 et tous les employés du Manoir des pionniers subiront un test de surveillance régulier les 11 et 12 novembre.

Conformément aux plus récentes directives, toutes les visites générales dans l'aire résidentielle Lilac/Mallard sont suspendues. Les personnes soignantes essentielles des résidents de l'aire résidentielle Lilac/Mallard sont encore autorisées à visiter l'aire, mais elles doivent se limiter à un seul visiteur à la fois par résident. Aucun changement n'a été apporté à la *Politique concernant les visites* dans les autres parties du foyer.

Nous aimerions rappeler à tous les visiteurs combien il est important de suivre les lignes directrices que nous avons mises en place dans le foyer. Tous les visiteurs doivent attester de vive voix qu'ils ont obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des deux (2) semaines précédant leur visite et qu'ils n'ont obtenu aucun résultat positif par la suite. Ils **doivent en tout temps porter** un masque chirurgical dans le foyer. Toutes les visites et tous les repas et les soins prodigués **doivent** se dérouler dans la chambre du résident. Il est **interdit** aux visiteurs de se promener dans le foyer à moins qu'ils n'accompagnent un résident à l'extérieur de l'immeuble ou qu'ils ne le raccompagnent à sa chambre.

Le nombre de cas dans la communauté étant à la hausse, Santé publique Sudbury et districts rappelle à tout un chacun la façon la plus sûre de lutter contre la COVID-19 : évitez les déplacements non essentiels; limitez les rassemblements à l'intérieur aux membres de votre propre ménage; rassemblez-vous à l'extérieur ou par voie virtuelle; pratiquez l'éloignement physique; portez un masque; lavez-vous les mains; restez à la maison si vous présentez des symptômes.

Les Ontariens sont encouragés à ne sortir que si c'est nécessaire, comme pour aller au travail ou à l'école, chercher des provisions, se rendre à un rendez-vous médical ou entreprendre une activité physique en plein air. Lorsque vous devez sortir, adoptez des comportements qui vous protègent contre la COVID-19, y compris maintenir un écart sanitaire et porter un couvre-visage.

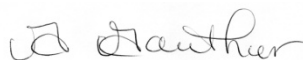
Nous continuons de travailler étroitement avec Santé publique Sudbury et districts pour nous assurer de prendre toutes les mesures possibles afin de protéger nos résidents et nos employés. Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension et de votre collaboration.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire des soins aux résidents



Dr. Maurice St. Martin
Directeur médical

c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire



Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles
Denise Burke – Conseil des résidents